

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**COMMISSIONS DE CONCESSIONS ET DE DELEGATIONS DE SERVICES
PUBLICS – ELECTION DES MEMBRES**

Cette délibération a été affichée le : 31 mars 2026

COMMISSIONS DE CONCESSIONS ET DE DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS – ELECTION DES MEMBRES

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité pour procéder au vote de cette question à main levée.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Code de la commande public, prévoient qu'en matière de concession et de délégation de service public, une commission est chargée d'analyser les dossiers de candidatures, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre et de donner un avis sur les offres.

Cette commission est également compétente pour émettre un avis sur les avenants aux contrats ayant une incidence financière supérieure à 5%.

Conformément à l'article L1411-5 du CGCT, cette commission est composée :

- de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président de ladite commission,
- de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, titulaires, ainsi que 5 membres suppléants désignés selon les mêmes modalités.

Actuellement, trois contrats de concession ou de délégation de service public sont en cours :

- le chauffage urbain
- le mobilier urbain d'information
- la fourrière automobile

Le Conseil Municipal élit à la représentation proportionnelle au plus fort reste cinq membres titulaires et cinq membres suppléants (hors représentant du Maire qui sera désigné par arrêté) pour chacune des commissions, pour le mandat municipal 2026-2032.

1) Commission pour le chauffage urbain :

Titulaires

- M. Gilles MAILLARD
- M. Rémi PLUCHE
- M. Olivier TRAVERSIER
- M. Eddie STAMPONE
- Mme Aurélie LOLLIER

Suppléants

- Mme Gisèle CICHET
- M. Karim DJILALI
- M. Amexandre GAUTHIER
- Mme Nora ZARLENGA
- M. Patrick CANTAT

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

2) Commission pour le mobilier urbain :

Titulaires

- M. Gilles MAILLARD
- M. Rémi PLUCHE
- Mme Nora ZARLENGA
- M. Jean-Michel NOËL
- Mme Aurélie LOLLIER

Suppléants

- M. Olivier TRAVERSIER
- Mme Inès ZERRAR
- M. Frédéric ZUSATZ
- Mme Brigitte HADDAD
- M. Gilles BORNOT

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

3) Commission pour la fourrière automobile :

Titulaires

- M. Eddie STAMPONE
- Mme Christine SCHMITT
- Mme Ghénia Bensaou
- M. Frédéric ZUSATZ
- Eric LANÇON

Suppléants

- M. Gilles MAILLARD
- M. Philippe DUVERNOY
- Mme Nora ZARLENGA
- M. Olivier TRAVERSIER
- M. Gilles BORNOT

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 31 mars 2026